

# GRAINES D'ACTEURS ATELIER D'EXPRESSION THÉÂTRALE

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR



### À CONSERVER

- > **Période d'essai** : une période d'essai de 2 séances est prévue. Passé ce délai, les dossiers d'inscription devront être rendus **complets** au début de la 3<sup>ème</sup> séance avec : la fiche d'inscription + l'autorisation de prises de vues + la cotisation annuelle + l'attestation d'assurance Responsabilité Civile.
- > **Assurance** : une attestation d'assurance Responsabilité Civile devra être fournie pour chaque adhérent.e **dès l'inscription**.
- > **Responsabilité** : les enfants doivent être accompagnés et récupérés en fin de séance dans le hall du Bocage. Merci de nous communiquer sur la fiche d'inscription la liste des personnes autorisées à venir chercher l'enfant, ou votre autorisation si vos enfants se rendent aux séances seuls.
- > **Horaires** : par respect pour le groupe, les enfants sont tenus de respecter les horaires des séances. Les parents venant rechercher leur.s enfant.s sont priés d'attendre la fin de la séance dans le hall du Bocage afin de ne pas déranger la séance.
- > **Absence** : toute absence devra être signalée à l'animateur-trice du groupe de votre enfant **par sms**, au plus tôt et avant le début de la séance (liste des animateurs-trices au dos de ce document).
- > **Engagement** : à partir du moment où les enfants sont engagés dans un rôle, ils sont tenus d'être présents à chaque séance, sauf cas exceptionnel (ex. maladie), afin de ne pas pénaliser le groupe.
- > **Ambiance, respect des autres** : l'écoute et le respect de toutes et tous sont essentiels pour que les séances se déroulent dans une ambiance sereine. Tout enfant qui perturbera de façon répétée le groupe sera mis à l'écart momentanément. Les parents seront tenus informés. Pour pouvoir apprécier pleinement la séance et par respect pour les animateurs-trices, les **téléphones portables ne sont pas autorisés** pendant les séances.
- > **Matériel** : chacun.e est tenu.e de prendre soin du matériel et de la salle du Bocage. Les éléments de décor et les costumes seront rangés correctement au fur et à mesure dans les coulisses.
- > **Communication avec les familles** : des portes-vues sont distribués aux enfants à la fois pour contenir les textes mais aussi tout document administratif utile. Merci de vérifier régulièrement s'il y a un mot dedans. Le cas échéant, les documents remplis seront à rendre au début de chaque séance dans le hall du Bocage.

**Attention : La majeure partie de l'information est envoyée par mail !**

Merci pour votre coopération et bonne saison théâtrale à toutes et à tous !

→ TSVP

# INFORMATIONS IMPORTANTES CONTACTS



Adresse mail de l'association : [theatrestgeorges@gmail.com](mailto:theatrestgeorges@gmail.com)

## Les Animateurs et Animatrices

### Bénévoles :

Stéphanie IANNUZZI	07 77 06 15 80
Valérie JOMAIN	06 78 82 02 32
Michèle JOZON	06 50 91 03 05
Stephen PAROLA	06 63 38 26 68
Marc ROUSSEAU	06 73 92 47 78
Violaine WAILLE	06 25 26 86 78

## Le Collectif de l'Âtre :

Sylvain MENGÈS 06 13 87 01 58

## Le Bureau :

Présidente :	Valérie JOMAIN
Vice-présidente :	Sophie ROUSSEAU
Secrétaire :	Christiane BOURDEAU
Secrétaire adjointe :	Stéphanie IANNUZZI
Trésorière :	Cathie DUBREUIL
Trésorière adjointe :	Michèle JOZON
Membres :	Christelle BRUN Isabelle BOGLAENKO

**Rappel : En cas d'absence à une séance, merci de prévenir un.e animateur.trice du groupe de votre enfant par sms.**

**Les enfants scolarisés en école élémentaire doivent être accompagnés et récupérés dans le hall du Bocage : assurez-vous de la présence d'un.e adulte encadrant.e.**

**Venez rencontrer les membres de l'association Graines d'Acteurs lors de notre**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE le jeudi 20 Octobre 2022 à 20h**

**Et pourquoi pas proposer votre aide et vos idées !!! ☺**